N° 9.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

TARIF

Du droit de patentes, dreſſé en conformité des lois des 6 fructidor an 4, 9 frimaire an 5, & 7 brumaire an 6.

1°. Sans égard à la population.

Les banquiers	500 fr.
Les agens et les courtiers de change	500
Les courtiers de navires et de marchandises, entrepreneurs de roulage, de voitures publiques par terre et par eau.	200
Les marchands forains avec voitures	40
Les colporteurs avec chevaux ou autres bêtes de somme. .	30
Les colporteurs avec balle, ſoit qu'ils aient domicile ou non domicile.	20
Les entrepreneurs ou directeurs des ſpectacles ou autres amuſemens publics, dans leſquels les ſpectateurs paient leurs places.	Une repréſentation complette, établie d'après le nombre et le prix de chaque place.

2°. Eu égard à la population.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000.	De 25,000 à 50,000.	De 5,000 à 25,000.	Au-dessous de 5,000.
PREMIÈRE CLASSE.					
Les négocians et armateurs. Les entrepreneurs, fournisseurs et munitionnaires de la République, les directeurs ou entrepreneurs d'établissemens de ventes à l'encan, et les directeurs d'agence ou bureaux d'affaires; les marchands de bois en chantier, à la corde ou à la voie, et de marine. . . Les marchands en gros, de draperie, mercerie, soirie, étoffes de coton, toilerie, linons, mousselines, gazes, dentelles, aciers, fer et autres métaux, clincaillerie, vins, liqueurs, vinaigre, épicerie, droguerie, cuirs et peaux. Les chiffonniers en gros.	300 fr.	240 fr.	180 fr.	120 fr.	600 fr.
SECONDE CLASSE.					
Les notaires, marchands en détail de draperie, étoffes en soie, toileries, étoffes de coton, mousselines, s'ils en font leur principal commerce. Les architectes entrepreneurs de bâtimens, constructeurs de navires . . . Les orfèvres, horlogers, bijoutiers, lapidaires, jouailliers, distillateurs, confi-	100 fr.	80 fr.	60 fr.	40 fr.	20 fr.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000.	De 25,000 à 50,000.	De 5,000 à 25,000.	Au-dessous de 5,000.
Suite de la seconde classe.					
seurs, apothicaires-pharmaciens, commissionnaires de marchandises, entrepreneurs de roulage. Les imprimeurs, brasseurs.	100 fr.	80 fr.	60 fr.	40 fr.	20 fr.
TROISIÈME CLASSE.					
Les marchands merciers en détail, tapissiers, marchands tailleurs, marchands cordonniers, manchonniers, fourreurs, les marchands en détail, en linon, gazes, dentelles, drogueries et teintures, amidonniers, tanneurs, corroyeurs, ciriers, charcutier, pâtissier, marchands de vin, liqueurs, vinaigre, rotisseurs, maîtres-d'hôtels garnis, marchands de papier, de chevaux et autres bêtes de somme. Les marchands de bœufs, de vaches, veaux, moutons et cochons. Les maîtres de billards, les paumiers, les limonadiers, carrossiers. Les marchands de navires et autres bâtimens. Les marchands de laine, fil et coton en balle. Les marchands de grains, autres que ceux de leur récolte. Les huissiers-priseurs. Les propriétaires, fer-	75 fr.	60 fr.	45 fr.	30 fr.	15 fr.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000.	De 25,000 à 50,000.	De 5,000 à 25,000.	Au-dessous de 5,000.
Suite de la troisième classe.					
miers ou entrepreneurs de bacs sur les fleuves et rivières. Les propriétaires de bâtimens faisant le cabotage. Les marchands cartiers et cartonniers. Les maîtres de postes aux chevaux. Les peseurs-jurés, les jaugeurs de liquides. Les fabricans d'eau-de-vie. Les marchands de rubans. Les marchands de comestibles.	75 fr.	60 fr.	45 fr.	30 fr.	15 fr.
QUATRIÈME CLASSE.					
Les ébénistes, fripiers, marchands de meubles, marchands de bois, marchands d'écorce, tan, charbon et tourbe, serruriers, taillandiers, armuriers, couteliers, éperonniers, couvreurs, plombiers. Les marchands en détail de fer, acier et autres métaux, épicerie, quincaillerie, cuirs et peaux, chapeliers, bonnetiers, loueurs de chevaux et de voitures suspendues, marchands de papiers peints, marchands de verre et verroterie, de porcelaine et cristaux, modes, plumes peintes, fleurs artificielles, perruquiers-	50 fr.	40 fr.	30 fr.	20 fr.	10 fr.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000	De 25,000 à 50,000	De 5,000 à 25,000	Au-dessous de 5,000
Suite de la quatrième classe.					
coëffeurs de femmes, selliers, parfumeurs, libraires, officiers de santé, dentistes, gantiers. Ceux qui tiennent des bains publics. Les marchands d'objets de curiosité. Les mesureurs de sel et maîtres de traçons. Les marchands de faïence. Les fabricans de couvertures de soie, coton ou laine. Les mesureurs de grains, de toiles et autres étoffes. Les apprêteurs d'étoffes. Les marchands de couleurs. Les marchands de boutons.	50 fr.	40 fr.	30 fr.	20 fr.	10 fr.
CINQUIÈME CLASSE.					
Boulangers, meûniers, blattiers, aubergistes, marchands de tableaux et gravures en boutique, marchandes lingères, batteurs et tireurs d'or, galonniers, tourneurs sur métaux, tabletiers, layetiers, miroitiers, éventaillistes, lunetiers. Luthiers, opticiens, marchands de baromètres, facteurs d'instrumens de physique, d'astronomie et de mathématiques.	40 fr.	32 fr.	24 fr.	16 fr.	8 fr.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000.	De 25,000 à 50,000.	De 5,000 à 25,000.	Au-dessous de 5,000.
Suite de la cinquième classe.					
Marchands de briques, ardoises, tuiles, plâtre, chaux et lattes. Les ferblantiers, mégissiers, les charpentiers, charrons, bourreliers, menuisiers, les marchands de chanvre, lin et filasse, de résine, de poudre à tirer, les marchands de cordes et cordages. Les marchands de chocolat, de macaroni et autres pâtes de même nature. Les huissiers. Les brossiers. Les mariniers en chef, les déchireurs de bateaux. Les entrepreneurs de vuidanges, les boyaudiers. Les entrepreneurs de pavé. Les entrepreneurs de chaussées et routes. Les marchands de musique et de cartes de géographie. Les poëliers. Les fumistes. Les marchands de cannes.	40 fr.	32 fr.	24 fr.	16 fr.	8 fr.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000	De 25,000 à 50,000	De 5,000 à 25,000	Au-dessous de 5,000
SIXIÈME CLASSE.					
Les teinturiers, dégraisseurs, parcheminiers, imprimeurs en taille douce, fourbisseurs, chaudronniers, potiers d'étaim, tonneliers, boisseliers, coffretiers, malletiers, cordiers, rubaniers, fondeurs, doreurs, argenteurs, fruitiers en boutique, grainiers, herboristes, potiers de terre, plâtriers, marbriers, marchands d'eaux minérales, vanniers, arpenteurs, maréchaux-ferrans, les fabriquans à métiers pour leur compte, marchands de tabac, gibiers et volailles, et de fourrages, de salins et potasse, les crêmiers. Les bouchonniers. Les voiliers. Les tondeurs et friseurs de laine. Les nattiers. Les lamiers. Les carreleurs. Les revendeurs. Les restaurateurs de tableaux. Les marchands de parasols. Les bouquinistes. Les distillateurs d'eau forte. Les fabricans de colle. Les laveurs de cendre. Les marchands de peaux pour l'habillement et l'armement.	30 fr.	24 fr.	18 fr.	12 fr.	6 fr.

COMMERCE, INDUSTRIE, ARTS ET PROFESSIONS.	De 100,000 ames et au-dessus.	De 50,000 à 100,000	De 25,000 à 50,000.	De 5,000 à 25,000	Au-dessous de 5,000
SEPTIÈME CLASSE.					
Les tailleurs, gaîniers, brodeurs, passementiers, tourneurs en bois, graveurs sur métaux, balanciers, perruquiers, cordonniers, tisserands, vitriers, couturières, cloutiers, épingliers, marchands de poissons frais et salés, de sabots, de sel; tailleurs de pierre, ferrailleurs, vendeurs de bière, cidre et eau-de-vie en détail, conducteurs de voitures pour le transport des voyageurs, les patachiers, les pompiers, les fontainiers, les voituriers et bouviers pour le transport des marchandises. Les bimbelottiers ou marchands de jouets d'enfans. Les galochiers. Les relieurs.	20 fr.	16 fr.	12 fr.	8 fr.	4 fr.
HUITIÈME CLASSE.					
Cardeurs, fileurs de laine et coton, les blanchisseusses. Les savetiers. Les tripiers.	10 fr.	8 fr.	6 fr.	4 fr.	2 fr.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Deuxième jour complémentaire an 6.